



Mis en ligne le 26 décembre 2024

**COMITE
DU
SYNDICAT DU SUD EST DU MORBIHAN**

Mercredi 18 décembre 2024 à 18h00

Au siège du SYSEM
14 avenue Paul Duplaix à Vannes

L'ordre du jour :

DELIBÉRATIONS

- 1- [Assemblée - Désignation du secrétaire de séance](#)
- 2- [Assemblée - Décisions du président et du bureau syndical prises par délégation du Comité syndical](#)
- 3- [Finances - Admissions en non-valeur de créances irrécouvrables](#)
- 4- [Finances - Budget 2024 – Décision modificative n° 2024-02](#)
- 5- [Finances - Autorisation donnée au Président d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement au titre de l'exercice 2025 avant le vote du budget 2025](#)
- 6- [Finances - Tarification - Tarifs de prise en charge, broyage, compostage et valorisation des déchets végétaux - Actualisation](#)
- 7- [Ressources humaines - Modification du règlement intérieur de l'administration syndicale](#)
- 8- [Ressources humaines - Suppression d'un poste à temps non complet 28/35^{èmes} et création d'un poste à temps complet 35/35^{èmes} - Modification du tableau des emplois et effectifs](#)